



LA DÉCADE

LA LETTRE DU CERCLE JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

octobre 2017

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

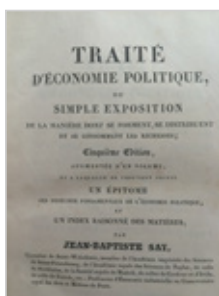
« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

octobre 2017

Contributions publiques et spoliation



Alors que commence la discussion de la Loi de finances pour 2018, il n'est pas inutile de repenser au sens, à la nécessité et aux nuisances économiques de l'impôt. Et d'évaluer son rôle dans le développement ou la régression de la prospérité collective.

« Ce serait en vain que les lois consacraient la propriété, si le gouvernement ne savait pas faire respecter les lois, s'il était au-dessus de son pouvoir de réprimer le brigandage ; s'il l'exerçait lui-même ; si la complication des dispositions législatives et les subtilités de la chicane rendaient tout le monde incertain dans sa possession. On peut dire que la propriété n'existe que là où elle existe non seulement en droit, mais de fait. (...) Il n'y a point de propriété assurée partout où un despote peut s'emparer sans leur consentement, de la propriété de ses sujets. La propriété n'est guère plus assurée lorsque le consentement n'est qu'illusoire. (...) Les contributions publiques, même lorsqu'elles sont consenties par la nation, sont une violation des propriétés, puisqu'on ne peut lever des valeurs qu'en les prenant sur celles qu'ont produites les terres, les capitaux et l'industrie des particuliers ; ainsi toutes les fois qu'elles excèdent la somme indispensable pour la conservation de la société, il est permis de les considérer comme une spoliation. »

Traité d'économie politique 1841, livre I.

Analyse économique

octobre 2017

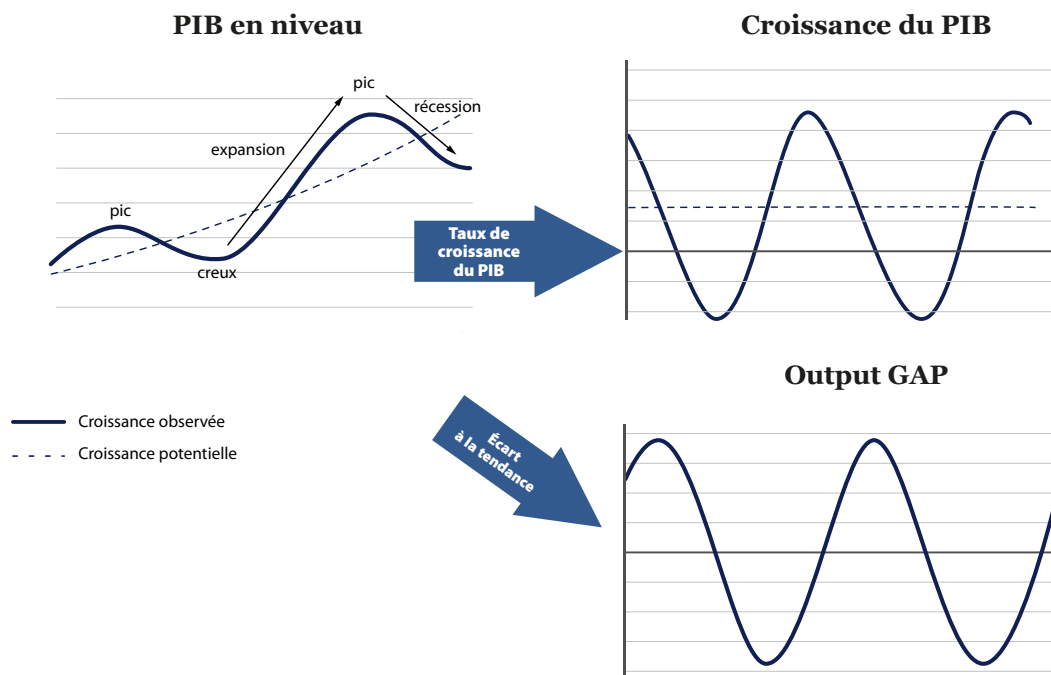
La croissance potentielle, source de problèmes bien réels

Les coureurs savent bien qu'à vouloir aller trop vite, on finit par se mettre dans le rouge et que la différence entre un marathonien qui finit son épreuve en quatre heures et celui qui finit son épreuve en trois heures ne se résume pas à une simple différence d'effort, mais est la conséquence d'heures d'entraînement pour améliorer sa vitesse moyenne de course. Il en va de même pour la croissance économique : au-delà des variations liées au cycle économique, le rythme de croissance d'un pays dépend de facteurs structurels qui échappent à la régulation conjoncturelle. À la vitesse moyenne qu'un coureur peut adopter sans se fatiguer outre mesure correspond donc ce que l'on appelle la croissance potentielle d'une économie.

Qu'est-ce que la croissance potentielle ?

Pour mieux comprendre ce qu'est la croissance potentielle, il faut partir du **PIB potentiel**. Il s'agit du **volume de biens et services qu'une économie peut produire durablement en utilisant pleinement ses capacités et sans générer de tensions inflationnistes**. Se focaliser sur le marché du travail permet d'éclairer cette notion : si l'on suppose qu'il existe un taux de chômage « d'équilibre » auquel il n'y a ni pressions baissières ni pressions haussières sur les salaires, c'est quand le volume d'activité permet d'atteindre ce taux de chômage que le PIB est égal au PIB potentiel. Ce volume d'équilibre dépend de la population active, c'est-à-dire du nombre de personnes qui travaillent ou cherchent un emploi et de la productivité, c'est-à-dire de la capacité à produire plus ou moins de biens et services pour un temps de travail donné. **La croissance potentielle est donc la croissance de ce PIB potentiel**. Pour filer la métaphore athlétique, c'est la vitesse maximale que l'on peut atteindre sans se mettre dans le rouge. Mais la comparaison entre la course et l'économie s'arrête là car l'activité économique est un processus continu alors qu'on finit toujours par s'arrêter de courir !

L'appareil productif est en réalité relativement élastique, le PIB observé peut donc s'éloigner de ce PIB potentiel. On peut pousser les machines au-delà de leur norme d'utilisation, on peut faire des heures supplémentaires ou embaucher tellement que le chômage frictionnel diminue... Mais la conséquence de ces évolutions est de générer des tensions inflationnistes. L'écart entre le PIB observé et le PIB potentiel constitue ce que les économistes, qui aiment bien les termes anglais, appellent l'output Gap, l'écart de production en français.



Une notion importante, mais difficile à mesurer !

Cet écart de production est une notion importante dans le travail des banquiers centraux et des économistes. Pour les banquiers centraux, un écart de production positif est générateur d'inflation et appelle donc des mesures restrictives pour juguler ces pressions. De même, dans l'analyse des finances publiques, il est intéressant de séparer dans l'évolution des soldes budgétaires ce qui dépend de la situation conjoncturelle, c'est-à-dire de l'output Gap, de ce qui constitue le solde structurel. Un déficit qui augmente parce que la conjoncture s'est dégradée n'est pas aussi inquiétant qu'un déficit qui augmente alors que la conjoncture est très favorable.

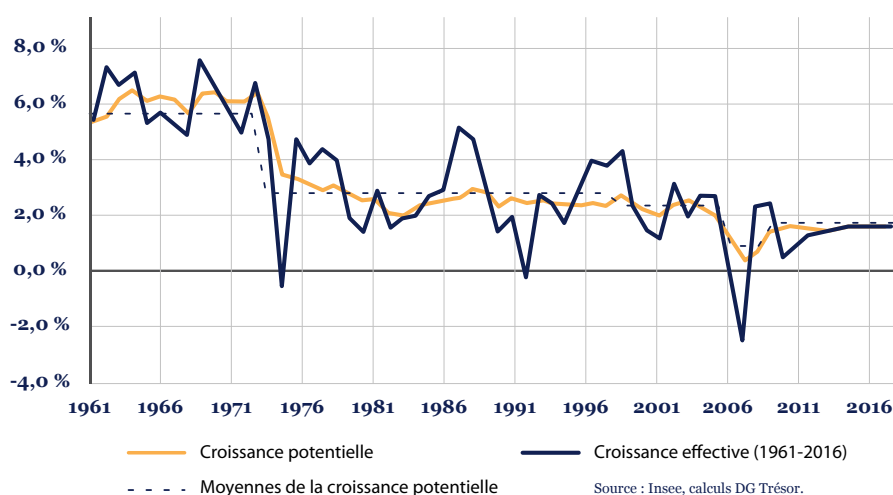
Le PIB potentiel est donc une mesure assez importante dans le pilotage macroéconomique, mais c'est une mesure compliquée à mesurer car on ne peut pas l'observer directement. Si l'on peut avoir une vague idée de la taille de la population active, il est plus compliqué de connaître le taux de chômage d'équilibre, le niveau exact du stock de capital et de la productivité globale des facteurs. C'est pourquoi le PIB et la croissance potentiels font généralement l'objet d'**estimations**. Pour résumer, il y a deux manières principales d'estimer la croissance potentielle :

- Une estimation à partir de la croissance observée, en prenant la moyenne ou la tendance extraite au moyen d'outils statistiques ;
- Une estimation reposant sur les facteurs de production. Le PIB étant le produit de l'interaction entre le facteur travail, le facteur capital et la productivité globale des facteurs, on fait des hypothèses et des estimations sur chacun de ces facteurs pour estimer leur évolution et en déduire l'évolution de la croissance potentielle.

Une croissance potentielle de la France autour de 1,25%

C'est en tout cas le résultat de travaux récemment réalisés par le Trésor⁽¹⁾, comme le montre le graphique ci-dessous. Si le fort niveau de croissance durant les Trente Glorieuses reposait en grande partie sur un rattrapage, tant au niveau de l'équipement qu'au niveau de la productivité (voir la Décade d'avril 2015), la croissance potentielle était d'environ 2,5% entre 1974 et 2000, avant de ralentir à 2,0% post-2000. Suite à la crise de 2008-2010, on observe un ralentissement notable de la croissance potentielle qui s'affiche dorénavant à 1,25%. Outre la démographie moins favorable, le Trésor constate le ralentissement de la croissance de la productivité horaire dans ses deux composantes (investissement et productivité globale des facteurs) que nous évoquons dans les décades de mai et juin 2017.

Scénario de croissance potentielle



Conclusion : un problème de long terme urgent

Une croissance potentielle de 1,25% signifie qu'au niveau actuel de croissance (environ 1,7%), l'écart de production négatif creusé par les crises récentes devrait être comblé d'ici deux, trois ans. Ceci implique que le déficit budgétaire serait dès lors totalement structurel et donnera une bonne idée du niveau effectif des efforts à fournir pour rééquilibrer nos finances publiques (ce qui ne veut pas dire qu'il faut attendre ce moment pour agir !).

Mais ce chiffre prend toute sa signification quand il est confronté aux engagements de long terme de nos pays. C'est tout particulièrement vrai pour notre système de retraite. En effet, les hypothèses centrales sur lesquelles le Conseil d'orientation des retraites fonde ses calculs sont beaucoup plus optimistes. Si ces niveaux de croissance potentielle se vérifient, loin de revenir à l'équilibre en 2040, le système des retraites verrait son déficit s'accroître durablement pour approcher les 2,0% du PIB dans une cinquantaine d'années. Bref, autant de raisons de prendre au sérieux le message qu'envoient les prévisions de croissance potentielle en baisse et d'orienter durablement nos politiques économiques vers la productivité, et d'oublier les tentatives, souvent maladroites, de soutien de la demande. Ces politiques mettent du temps à agir. Raison de plus de s'y mettre au plus vite !

(1) La croissance potentielle en France, Lettre Trésor-éco n°206, DG Trésor

Reçu 10/10



octobre 2017

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

Contrepoints

Il est toujours plaisant de souligner l'intérêt que Jean-Baptiste Say suscite chez les uns et les autres. La lettre quotidienne « [Contrepoints](#) » a édité un portrait en deux parties de notre économiste préféré. Nous ne pouvons qu'encourager nos lecteurs à en prendre connaissance et à le diffuser à leur tour.

Collé 0/10



octobre 2017

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

Thomas PIKETTY et la suppression de l'ISF : « une faute historique »

Dans « le Monde » du 8/9 octobre le professeur PIKETTY livre une chronique qui ne témoigne guère d'ambition pédagogique.

La faute étant selon Littré un manquement contre une règle, nous verrons qu'il est difficile d'établir à quelle règle économique répond l'ISF. Qualifier cette hypothétique « faute » d'historique est certainement faire preuve d'une perception erronée de l'histoire et du sens des proportions : moins de 5 milliards d'euros payés par quelques 340 000 contribuables, cet impôt ne représente que 1% des dépenses de l'État et ne saurait donc être un instrument majeur de la politique économique ou sociale et certainement pas comme le prétend l'auteur un moyen efficace de réduction des inégalités. En revanche il s'est avéré un facteur majeur d'affaiblissement de la prospérité collective.

Le professeur en faisant de cette faute une faute « morale » témoignant d'une « incompréhension des défis inégalitaires posés par la mondialisation » prend la posture d'autorité dans le débat en se targuant de morale et en oubliant l'économie : rappelons que cet impôt sur le capital n'existe que dans deux ou trois pays... Prétendre que l'ISF n'a pas provoqué une hémorragie fiscale, c'est ne jamais avoir rencontré de Français exilés fiscaux qui sont si nombreux en Belgique, en Suisse, aux USA, en Grande-Bretagne, au Portugal en Israël, etc. Il est vrai que dans cet exil, l'ISF n'est pas seul en cause : l'imposition du capital dans notre pays est multiple et excessive et a joué contre la compétitivité de l'économie française.

Car l'ISF remporte la palme de l'absurdité économique : taxer le capital pour sa simple raison d'être est aussi absurde que de taxer la capacité de travail, sans qu'aucun travail ne soit fourni. Taxer à « un taux de 1.5 ou 2% voire supérieur » le capital comme le suggère l'économiste, alors que les taux d'intérêt sont proches de 0% et que les revenus du capital jusqu'à 2018 pouvaient se voir taxer jusqu'à 64% est une fantaisie qui a coûté des millions d'emplois industriels à notre pays. En effet, la fiscalité renchérit le coût du capital et pèse donc sur la rentabilité des investissements : ceux-ci sont logiquement réduits de ce fait ou réalisés ailleurs, puisque le capital bien davantage que le travail est mobile. Les investissements étant le moteur de la productivité, celle de notre pays s'est dégradée, et donc les termes de l'échange aussi : pertes d'emplois massives et déficits commerciaux en sont les plus visibles conséquences.

Mais la chronique de PIKETTY qui est moralisatrice et non pas économique, témoigne aussi d'une confusion de l'esprit préoccupante : « gageons que les étudiants sauront se rappeler de cette suppression quand le gouvernement tentera d'ajouter la sélection à l'austérité dans les prochains mois ». Il n'est pas nouveau que des professeurs de l'enseignement supérieur cherchent à manipuler les opinions de leurs étudiants et les éloignent de la raison, mais en l'occurrence il s'agit plutôt d'une insulte à leur intelligence. En quoi la suppression de l'ISF a-t-elle à voir avec les lourds problèmes de l'enseignement supérieur qui traîne tous ses maux depuis des décennies ? L'économiste se garde de faire la moindre proposition sur ce sujet.

PIKETTY, loin du pédagogue économique qu'il devrait être est bien l'illustration vivante de l'idéologie, telle que la définissait Hannah ARENDT : la logique d'une seule idée. Cette idée est que la richesse est un scandale ; alors que le scandale est celui du maintien voire du développement de la pauvreté. Jamais celle-ci ne s'est réduite par la suppression de celle-là, au contraire : « Le plus grand nombre des pauvres ne recueille aucun profit de la dépouille des riches ; bien au contraire, les capitaux fuient ou se cachent, nul travail n'est demandé et le pauvre meurt de faim. C'est un très grand malheur d'être pauvre, mais ce malheur est plus grand encore lorsqu'on n'est entouré que de pauvres comme soi. » écrivait J-B Say dans son Catéchisme d'économie politique.

Parole d'entrepreneur

octobre 2017

Olivier DE LA CHEVASNERIE - Sygmatel



Créée en 2003 par Olivier DE LA CHEVASNERIE et son associé Gérard COUVERT, Sygmatel se positionne entre les petits artisans et les grands groupes dans le domaine du service client dans les métiers de l'électricité sur le Grand Ouest.

Avec un chiffre d'affaires qui croît régulièrement 20% par an depuis sa création pour atteindre 25 millions d'euros en 2016 et comptant plus de 235 salariés, Sygmatel est aujourd'hui un acteur majeur des courants forts et faibles dans la région du Grand Ouest. Elle couvre un large champ de compétences incluant l'Électricité générale, la Sécurité électronique, l'Audiovisuel, la Sonorisation, la domotique et le photovoltaïque.

Suite à l'ouverture du capital aux employés de Sygmatel via une plateforme de financement participatif, plus de 40% des salariés sont aujourd'hui actionnaires de l'entreprise.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Moi qui ne suis pas du tout issu d'une famille d'entrepreneurs, j'ai toujours trouvé les chefs d'entreprise incroyables, visionnaires, indépendants de caractère et surtout complètement en décalage par rapport à tous les gens que je connaissais ; en un mot j'avais une profonde admiration et leur indépendance d'esprit me faisait envie. C'est donc naturellement que dès mes débuts de salarié, j'ai dessiné mon projet professionnel avec au bout le Graal : être chef d'entreprise. Je m'étais donné 10 ans pour me former dans des grandes entreprises bien structurées, finalement je ne me suis lancé qu'au bout de 13 années de salariat... Après mes études d'ingénieur et un parcours assez classique d'ingénieur d'affaires, directeur d'agence, et directeur de filiale, j'ai senti après un désaccord profond avec mes patrons, que l'heure était arrivée. Je me suis lancé à 39 ans, en 2004 j'ai créé Sygmatel, avec un projet : créer l'entreprise idéale qui réussirait à faire converger autour d'un projet d'entreprise les intérêts des salariés, des actionnaires, des clients... bref, de toutes les parties prenantes.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

L'entrepreneur ne peut pas être seul pour entreprendre. Il doit s'associer et s'entourer, il y a suffisamment de structures d'aide à la création ou à la reprise pour ne pas rester seul. Ça c'est pour la théorie, et je m'entoure en effet d'une équipe soudée autour d'un projet d'entreprise. Dans la pratique, l'entrepreneur reste seul face à ses doutes, c'est un peu sa marque de fabrique. Même s'il est bien entouré, à un moment ou un autre le vrai engagement c'est lui qui va le

prendre, et là il sera seul. L'entrepreneur doit s'entourer au maximum sans oublier qu'à un moment il sera seul face aux décisions importantes et engageantes. C'est là peut-être que se fait la différence, l'entrepreneur assume souvent seul ses choix. Ce n'est pas facile et on voit beaucoup d'entreprises à la peine parce que le dirigeant est tétanisé par la difficulté des choix qu'il a à faire et à assumer seul.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

En tant que concept financier ? Je ne sais pas répondre à cette question, c'est un non-sujet. Ce qui est important c'est que l'entreprise se développe de façon harmonieuse en innovant, en se développant sur le territoire, en recrutant, en respectant ses clients, ses salariés, ses actionnaires, ses partenaires financiers et ses fournisseurs. Si en faisant cela je crée de la valeur, tant mieux. Mais je ne peux pas « créer de la valeur » à n'importe quel prix, au détriment d'une des parties prenantes de mon projet d'entreprise.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

J'en ai plus que 3 ou 4, mais j'en ai quelques-unes que je mettrais bien en tête de ma liste :

- Un seul contrat CDI à droits progressifs reprenant les bases universelles d'un contrat de travail, le reste étant négocié par branche (un peu) et par entreprise (beaucoup) ;
 - Supprimer (au pire doubler) les seuils sociaux (11,50 et 250) véritables freins au développement des PME ;
 - Généraliser le référendum dans les entreprises, y compris lorsqu'il y a des délégués du personnel ;
 - Généraliser l'apprentissage pour tous (en changeant le nom peut-être...) en en faisant un passage obligé vers l'emploi, après les études ;
 - Valoriser mieux la formation interne dans les sociétés en la professionnalisant et en la finançant, avec une validation diplômante des acquis professionnels.
-
-